

à l'air sur place

Le Journal Dérailleur



ATTENTION !
17 nov 95 à 18 H 30
Assemblée Générale
à la MNE au 23, rue
Gosselet et en prélude
manifestation à 18 H.



© Illus. Ronald Searle

Vélo n. m., abrég. de vélocipède, du latin *velox*, rapide, et *pes*, *pedis*, pied.
Véhicule à deux roues dont la roue arrière est actionnée par un système de pédales agissant sur une chaîne. Une erreur courante consiste à penser que le vélo est le mari de la bicyclette. C'est faux. C'est son amant. A l'origine, le vélocipède était formé de deux roues de diamètres différents : la grande roue à l'avant, la petite à l'arrière, parce que si Jean-Sébastien Vélocipède, l'inventeur, avait fait le contraire, il se serait cassé la gueule à peine hissé sur sa selle. Dix ans après l'invention du vélo, le jeune Paul-Émile Bicyclette commet une erreur invraisemblable à la chaîne : il assemble deux grandes roues sur la même machine, et deux petites sur une autre, créant ainsi, tout à fait par hasard, ces deux grands chefs-d'œuvre du génie humain : le grand vélo et le petit vélo. D'où l'expression désormais courante : "avoir un petit vélo" qui désigne le plus souvent les gens qui se mélangent les pédales...

Plus de pistes et bandes cyclables pour Lille et sa région, des parcs de stationnement pour les deux-roues, une ville qui joue la complémentarité entre les vélos et les transports en commun. Conséquences : plus de déplacements à bicyclette et fin du monopole de l'automobile dont les élus lillois, enfin, s'inquiètent.

Tels sont les objectifs de l'ADAV qu'il m'appartient de promouvoir, depuis que Didier Calonne m'en a «refilé» la présidence au début du mois de septembre dernier: quand les mauvais coups ne se font pas en été, ils ont lieu au début de l'année scolaire.

Nos prochaines étapes sont :

- l'édition du 4ème palmarès des institutions et collectivités qui prennent (ou ne prennent pas) en compte le vélo;
- la préparation de l'AG du 17 Novembre 1995, et de la manifestation qui la précédera;
- le renforcement de la concertation avec les élus, notamment avec la CUDL et le Conseil Général.

Christian Desfontaines

MOT D'EXCUSE...

Face à l'afflux des lettres de protestation parfois impitoyables (comme notre ordinateur) de nos adhérents 95, notre journal très convivial s'excuse auprès d'eux et des autres pour cette confusion. Seuls ceux qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion 95 ont reçu un papillon de réadhésion; les autres ont aussi reçu ce courrier pour bénéficier des informations concernant l'AG, la cyclenade et la conférence de Bob qui a fait un détour par Lille pour nous parler de la Vélorution cubaine.

Vélo (suite et fin de la page 1)

Tombé en désuétude, en tant que moyen utilitaire de locomotion depuis l'avènement de Concorde qui permet de rallier New York à Paris sans s'encombrer de boyaux de rechange ou de bidons disgracieux, le vélo est encore utilisé de nos jours à des joutes sportives très connues dans nos régions sous le nom de "courses de vélo". Encore peu encline aux joies du golf et toujours fermée aux émois de l'aquaplane, la masse est très friande de ces courses de vélo, dont la plus célèbre est le "Tour de France". Créé en 1904 par Vassille Vasilliu Vasidon Vasimimile, le Tour de France rassemble chaque été, sur le bord des routes, des centaines de milliers de prolétaires cuits à point qui s'esbaudissent et s'époumonent au passage de maints furunculés tricotant des gambettes. Dans les côtes, ces jeunes effrénés pédalent la tête plus bas que le cul, ce qui leur permet de se gnougnouter l'uropygienne sans risquer de torticolis. Voilà pourquoi les coureurs cyclistes ont si souvent le cheveu gominé.
(Pierre Desproges. Tiré du Dictionnaire du superflu à l'usage de l'élite et des bien nantis).

L'ALCOOL AU... GUIDON

Vous le savez tous: ce n'est plus 0,8 g mais 0,5 g d'alcool auquel vous avez droit avant de prendre le volant de votre voiture.

Si votre alcotest vire au rouge, ne prenez pas pour autant le guidon. La loi sur ce sujet commence par "Le conducteur de tout véhicule...". Or le vélo est un véhicule...

Didier Calonne

COMMENT PROTEGER UN VELO CONTRE LE VOL

Accrochez toujours votre vélo avec un bon antivol (le U est actuellement le plus fiable), tou-

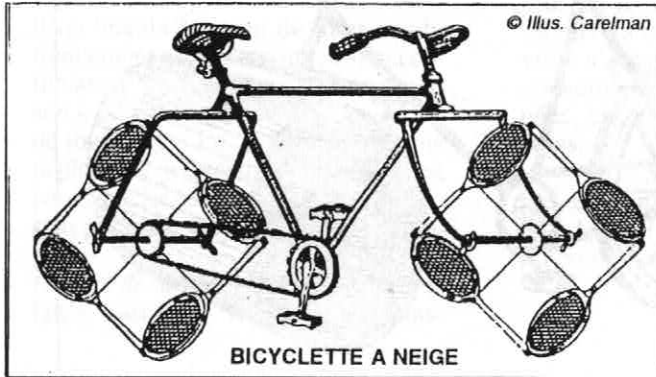
jours par le cadre et la roue avant, (car elle se démonte très rapidement), à un point fixe, (bien ancré dans le sol), et dans la mesure du possible à coté d'un vélo qui soit plus beau que le vôtre !

Il faut avoir un vélo à 100 F protégé par un antivol à 200 F, et tant qu'il y aura des personnes qui n'écoutent pas les bons conseils et utilisent de mauvais antivols, je serai tranquille avec mon U: les voleurs choisissent toujours les vélos les plus faciles à voler.

L'ex-Président, qui ne montrait pas le bon exemple avec sa petite chaî-

ne, a maintenant acheté des antivols en U pour toute sa famille. En effet, ce nouveau Conseiller Municipal s'est fait voler sa bicyclette sur le parking à vélos... de la Mairie de Lille.

Jean Dewavrin



Une nouvelle affaire pour l'A.D.A.V.: LE VIADUC LE CORBUSIER.

On n'a pas fini d'entendre parler de la piste cyclable du viaduc Le Corbusier. Durant les réunions de concertation-vélo organisées par la ville de Lille, nous avons obtenu d'Euralille, la création d'une piste cyclable qui remplacerait les stationnements payants de l'époque. Euralille nous avait prévu un bel aménagement, séparé de la route par des bacs à fleurs, une sortie de piste merveilleusement bien traitée et tout et tout. Bref le truc bien fait et convivial en plus.

Malheureusement pour les cyclistes, le projet n'a absolument rien à voir avec la réalité. On a bien affaire à un «truc», mais c'est le manque de vocabulaire qui nous oblige à utiliser ce mot. Les

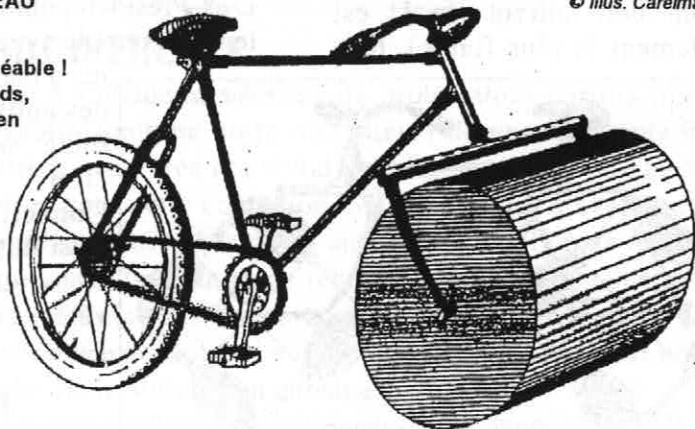
entrées sont mal signalées et pratiquement invisibles, des automobilistes continuent de se garer à cet endroit, quant aux sorties de pistes, elles ne sont pas traitées, et on nous impose une balise tout à fait inacceptable alors qu'Euralille nous avait promis une insertion plus naturelle dans le trafic. Je ne parle pas des bacs à fleurs qui ont été retirés du projet pour une obscure raison d'entretien.

Conclusion: on se retrouve une fois de plus avec un aménagement cyclable sous utilisé parce que mal fait et tout cela grâce à l'incompétence de certains aménageurs. D'ailleurs, le groupe de travail vélo de la ville de Lille a unanimement (en l'absence d'Euralille) contesté les travaux réalisés par Euralille, travaux qui ne tiennent pas compte du projet arrêté par ce groupe.

Sébastien Piat

BICYCLETTE ROULEAU COMPRESSEUR

Joignez l'utile à l'agréable !
Pendant les week-ends,
faites du sport, tout en
égalisant les allées
de gravier de vos
résidences
secondaires.



LA PSYCHOLOGIE DE L'AUTOMOBILISTE CONTRAINT

-L'accident, cela n'arrive qu'aux autres !

La voix de la contestation : - Il y a 8500 morts par an (en plus, une personne qui succombe de ses blessures plus de six jours après l'accident n'entre pas dans les décomptes des morts sur la route !) et 180 000 blessés sur les routes de France. Visitez un hôpital et vous comprendrez peut-être.

- Je sais que la voiture nuit à l'environnement, mais **je préfère polluer** et compromettre l'avenir des générations futures plutôt **que de diminuer** mes déplacements. J'ai le droit d'utiliser la voiture et par conséquent de polluer parce que finalement tout le monde le fait. Si les autres font des actes négatifs, j'ai le droit de commettre les mêmes actes.

La voix de la contestation : - Que ferez-vous quand vous verrez une personne en tuer une autre ? L'imiteriez-vous ?

-Le seul moyen de locomotion est la voiture, pour me rendre au travail et pour aller faire mes courses: ce sont des déplacements indispensables. Je l'utilise aussi pour mes déplacements d'agrément à cause de mon conditionnement et du phénomène d'accoutumance. J' ai fait construire ma maison à 25 km de mon lieu de travail car de toute façon j'ai la voiture pour me déplacer. Si je prends la voiture, c'est parce que les transports en commun ne sont pas assez performants et développés.

La voix de la contestation : - Mais que faites-vous pour favoriser les trans-

ports en commun ? Croyez-vous qu'en utilisant votre voiture, vous favorisez leur développement ?

- Je préfère mettre en danger la santé ou la vie d'un cycliste en ne respectant pas l'écart d'un mètre, plutôt que de perdre 30 secondes de mon temps si précieux. Et si la voiture pollue, c'est à cause des constructeurs automobiles et de l'état qui tirent profit de la vente de carburant.

La voix de la contestation : - Est-ce l'état qui vous impose le mode de transport à utiliser ? Votre besoin de déplacement est-il impératif ?

- Quand un cycliste me dit : "Les ressources pétrolières sont estimées à 400 milliards de tonnes dont 300 milliards extractibles; la consommation mondiale annuelle est de 3,5 milliards de tonnes, et ce niveau ne cesse d'augmenter; dans moins de cent ans il ne restera plus rien; comment feront les générations futures sachant que le pétrole a une grande utilité pour la fabrication des produits de synthèse ?", je n'ai aucune réponse réaliste à lui donner. Je suis heureux qu'il y ait autant de pauvres sur la Terre car plus il y a de riches, plus les ressources énergétiques non renouvelables diminuent. Si la pauvreté n'existait pas, tout le pétrole se consommerait en une dizaine d'années, et je tiens à garder mes privilèges.

Si ce n'est pas de l'égoïsme, cela en a étrangement la couleur, le goût et l'apparence. La voiture: consécration de l'égoïsme ?

Jean Dewavrin

EUREKA!!

Depuis longtemps nous nous demandions pourquoi certaines pistes cyclables étaient aussi mal conçues. Beaucoup proposaient la réponse suivante : "c'est tout simplement parce que les techniciens et les élus ne font pas de vélo; ils sont incapables de déterminer ce qui convient". L'hypothèse tient peut-être encore, mais le chef d'un chantier que j'ai interpellé sur le terrain à ce sujet m'a soufflé une autre réponse : «c'est parce que les pistes cyclables n'ont pas été prévues... pour les cyclistes». Interloqué, je lui ai fait remarquer que c'était un comble, mais il a confirmé. Alors on peut imaginer : certaines pistes cyclables ont peut-être été faites pour décorer (le maire de Capinghem avait même voulu y installer des bacs à fleurs) ou parce qu'on avait abattu des platanes ; d'autres parce qu'il restait un peu de marge sur les côtés ou au contraire pour réserver de la place pour une future 2 x 2 voies... voire pour permettre aux automobilistes de se garer en double file sans perturber le trafic-auto... En rase campagne on a peut-être voulu permettre aux tracteurs de circuler ou aux voitures en panne de se garer ???

Mince alors, si c'était vrai ?

PRIME-VELO

Le marché de l'automobile sera relancé grâce à de nouvelles primes gouvernementales pour l'achat de voitures neuves ! A la différence de ce que nous avons connu, ces primes sont proportionnelles à la cylindrée ; bref les plus grosses voitures - la plupart du temps les plus polluantes sont les mieux subventionnées. Ils me semblait pourtant que cet été, au plus fort de la pollution urbaine, il était question de "prendre des mesures". Précisément, quand on mesure le coût social d'une voiture en termes de nuisances sonores, de pollution, de consommation d'espace et d'énergies non renouvelables, on est en droit d'exiger une prime pour les cyclistes urbains.

LA PETITE REINE ELUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Dans le dernier numéro de Vélocité, notre ancien président, Frédéric Héran faisait remarquer que les maires de Strasbourg et de Nantes avaient été confortablement réélus. Ils avaient lors de leur précédent mandat osé s'attaquer à la voiture en ville au profit des transports en commun et des vélos. Loin de déplaire, cette politique leur a très vraisemblablement permis d'être confortablement réélus (+10% environ par rapport au score de 89). A Lille et dans plusieurs autres villes de la CUDL (Haubourdin notamment), la promotion de la bicyclette était en bonne place dans les programmes de toutes les grandes listes : à nous de recontacter nos maires pour les aider à tenir leurs engagements !

RECLAMONS LE DDT (ou Droit de Traverser)

Lorsque des routes sont aménagées en 2 x 2 voies, ou tout simplement lorsque le trafic augmente de façon importante, il devient impossible de les traverser en toute sécurité à bicyclette ou à pied. Nous sommes alors condamnés à des détours peu importants en voiture mais dissuasifs à vélo et impensables à pied. Le Conseil Régional subit à ce

sujet les doléances de ceux qui ont vu leur itinéraire barré par l'autoroute A 16. Gageons qu'il anticipera pour que la mise à 2 x 2 voies de la RN 41 ne pose pas les mêmes problèmes. Le nouveau Vice-président aux transports, M. Caron nous a en tout cas répondu favorablement, espérons que les techniciens et les financiers suivront !

INTERDIT AUX VELOS

Venir aux CA me fait faire 20 Km en tout, et certains soirs j'ai la flemme. Prendre les transports en commun n'est pas pratique car la MNE est mal desservie. La dernière fois j'ai voulu jouer la carte de la complémentarité bus / vélo : le chauffeur de la compagnie Transpôle a refusé de me laisser monter avec ma bicyclette. Il était 18h30 et le bus était vide ! Tant pis pour le budget de la ligne 12, tant pis pour la notion de service public : dinosaure au ventre creux et à la cervelle minuscule, l'animal est reparti avec la politesse arrogante et bornée que donne l'assurance d'être dans son bon droit.

DEVELOPPEMENT DU RESEAU CYCLABLE DANS LE NORD

"Une nouvelle politique en faveur des usagers de la route les plus vulnérables" pour reprendre les termes du rapport, a été votée à l'unanimité par le Conseil Général. Le département a décidé de mettre en place un budget spécialement consacré aux aménagements cyclables. Cette action "prend la forme d'un plan quinquennal des pistes cyclables de 60 millions de francs(...). Les aménagements seront réalisés en réponse aux besoins les plus urgents recensés au regard des problèmes de sécurité et des attentes identifiées des usagers notamment à proximité des établissements d'enseignement". En clair n'hésitons pas à écrire encore et toujours pour signaler les points noirs.

En ce qui concerne le vélo en ville, les principes affichés sont excellents : développement du marquage au sol, renforcement de la signalisation, aménagements des entrées et sortie d'agglomération exploitant notamment les anciennes voies ferrées et le chemin de halage et meilleur jalonnement des itinéraires deux-roues. Quant au réseau cyclable proprement dit, il permettra certes aux cyclotouristes de parcourir de longs itinéraires en toute sécurité, et nous nous en réjouissons, mais le maillage en est beaucoup trop lâche pour pouvoir couvrir les besoins des cyclistes péri-urbains.

SINCERITE OU CYNISME??

M. Donnay, le Président de Conseil Général a déclaré avoir été profondément touché par la mort d'une maman et de ses deux enfants sur l'autoroute A 1. Il en a conclu qu'il fallait construire une deuxième autoroute : l'A 1 bis plutôt réservée aux camions pour diminuer le trafic de la première. Passons sur les nuisances qu'elle engendrera et espérons qu'il soit aussi sensible à la mort de cyclistes fauchés par des voitures : la semaine dernière un enfant rentrant chez lui à bicyclette a ainsi été écrasé par un fourgon à Beuvry-lez-Béthune. Mr Donnay sera sans doute favorable à des mesures limitant de façon drastique la vitesse à 30 Km/h sur les itinéraires fréquentés par les écoliers, collégiens et lycéens. A moins que son émotion ne soit dictée par les intérêts du lobby des travaux publics et des transporteurs routiers, ce que nous n'osons envisager.

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à l' **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l' ADAV**

le **VENDREDI 17 NOVEMBRE 1995 à 18 h 30**
à la Maison de la Nature et de l'Environnement
23 rue Gosselet
59000 Lille

À l'ordre du jour:

- modification des statuts, pour intégrer l'aspect régional ainsi que la défense de l'ensemble des modes de locomotion non motorisés.
- rapport moral 1994 - 95
- projet d'activités 1995 - 96
- rapport financier 1994 - 95
- budget prévisionnel 1995 - 96
- élection du conseil d'administration pour lequel vous pouvez faire acte de candidature*
- fixation du montant de la cotisation 1996
- questions diverses

L'assemblée générale sera précédée d'un parcours à vélo (naturellement !) auquel vous êtes invité(e) et qui nous permettra de découvrir quelques aspects des aménagements cyclables existants ou souhaités à Lille.

Rendez-vous le 17 novembre à 18 heures précises en haut du viaduc Le Corbusier (Gare Lille Europe), muni(e) ou non d'un accessoire de votre choix (casque, masque anti-pollution, etc.)

Un pot clôturera l'A.G, même pour ceux qui n'auront pas participé au parcours-vélo!

Cordialement

Le Président, Christian Desfontaines

* Le conseil d'administration sortant se compose de Christian Desfontaines, Dominique Plancke, Jean-Pierre Verhille, Françoise Colin, Sébastien Piat, Philippe Tostain, Philippe Delrue, Didier Calonne, Alain Ladesou, Jean Maître, Thierry Segard.

N.B : Si vous ne pouvez participer à l'A.G, merci de nous faire parvenir le papillon ci-joint

Monsieur, Madame _____ ne pouvant être présent(e) à l'A.G de l'ADAV du 17 novembre 1995, donne pouvoir à Monsieur, Madame _____ (membre de l'ADAV) pour le représenter et agir en son nom et qualité lors de cette réunion.

Fait à _____ le _____

Signature :

8

TOP

Au hit-parade du taux de circulation à vélo en France, on trouve Strasbourg (15% de la population), devant Nantes (7%), Grenoble, Lille et Bordeaux (5,1% ex aequo).

CLASSE

Le vélo Hermès existe : cadre en bambou, poignées en liège, jantes en hêtre, il est assemblé à la main en France et coûte la bagatelle de 18.000 F.

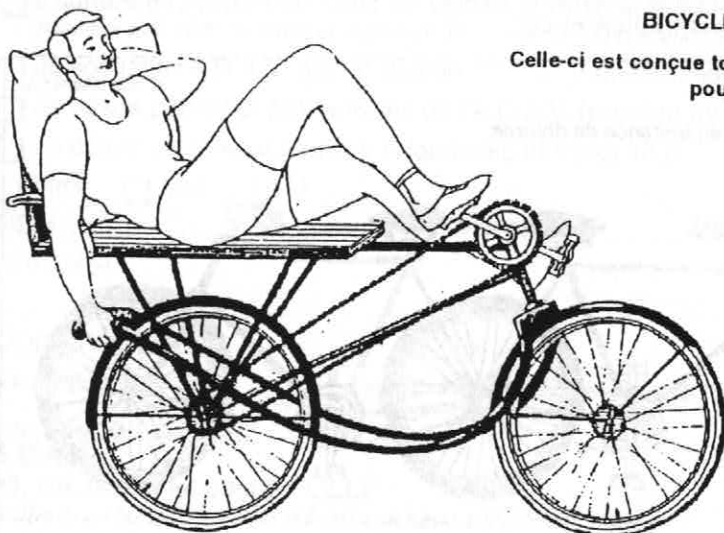
CYCLOBYLETTE

AX-Ion est un nouveau concept de bicyclette. Quoi de neuf sous la selle ? Un système d'assistance au pédalage qui se met en route dès que les jambes commencent à mouliner. Le système fonctionne grâce à des capteurs situés dans les pédales et qui transmettent l'information à un moteur par l'intermédiaire d'un petit cerveau électronique. Le moteur entraîne le pédalier avec une force égale à celle que vous lui donnez. La batterie se recharge en une nuit, et vous pouvez faire du vélo sans vous fatiguer.

Didier Calonne

BICYCLETTE DE REPOS

Celle-ci est conçue tout spécialement pour cycliser couché.



© Illus. Carelman

RENTREE FRACASSEE

Ca y est, je suis rentré dans les statistiques...

Roulant peinard rue Solférino, j'ai été percuté à l'arrière par une voiture qui me talonnait; j'étais un obstacle pour elle. Jusque là tout est normal ! La voiture a roulé sur mon vélo, j'ai été projeté. Bilan : une main cassée, et un vélo cassé; jusque là toujours normal ! L'automobiliste s'est arrêté et dans l'émotion d'avoir constaté quelques griffes sur sa peinture toute neuve, j'ai bien cru qu'il allait me faire un coup de sang, j'ai presque dû le rassurer. Il ne voulait pas faire de constat à l'amiable : "Pour un vélo à 5 F, vous n'allez pas faire une histoire" et là ,c'est pas normal.

Après moult palabres, il a fini par remplir ce constat «amiable» et ce

,sous la pression d'un autre cycliste qui passait par là. Merci la solidarité!

J'estime être un usager de la rue au même titre que les automobilistes. Il est plus que temps que ceux-ci nous considèrent comme des véhicules à part entière, et qu'il respectent le code de la route relatif à notre égard et ce dans son intégralité. Dans le cas qui me concerne, il s'agissait d'une tentative d'intimidation qui a mal tourné. Ce n'était pas un accident mais plutôt une agression. Je conseille à tous les cyclistes urbains d'avoir sur eux un constat amiable et d'en user lors du moindre accrochage avec une voiture.

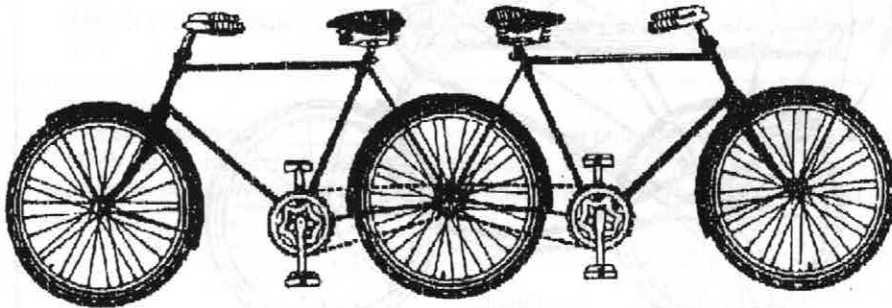
Affaire à suivre...

Richard Byczynski

TANDEM DIVERGENT

Modèle pour couples en instance de divorce.

© Illus. Carelman



L'ADAV

VÉLO-ÉCOLE :

(le dernier samedi de chaque mois)

inscription 40 F plus l'adhésion

(pour les malheureux qui ne l'ont pas encore fait).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(ouvert aux adhérents)

le lundi 6 novembre à 19 h 00.

PERMANENCES :

tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

BULLETIN D'ADHESION

J'adhère à l'Association Droit au Vélo et je verse la somme de : F.
(Membre actif 60 F, étudiants et chômeurs 30 F, couples 100 F, soutien à partir de 100 F)

Je soutiens l'A.D.A.V. par un don de F et demande un reçu fiscal.

Je désire participer aux activités de l'A.D.A.V. (préciser éventuellement).

Je désire seulement recevoir l'Heurovélo et verse 40 F.

Mme Mlle M.

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PROFESSION DATE DE NAISSANCE

Chèques à l'ordre de :
A.D.A.V.

23, rue Gosselet 59000 - LILLE

(Prière de cocher les cases utiles et d'écrire en lettres d'imprimerie - Merci)

L'HEUROVÉLO Journal Dérailléur

est édité par l'A.D.A.V.
(Association Droit au Vélo)

23, rue Gosselet
59000 LILLE

Tél.: 20 86 17 25

MNE : 20 52 12 02

Trimestriel N°12 - Hiver 1995

5 Francs le numéro

Dir. de publication : Didier CALONNE

C.P.P.A.P. en cours. ISSN 125 10602

Imprimé par nos soins

Equipe de rédaction de ce numéro :

Didier CALONNE, Jean DEWAVRIN,

Christian DESFONTAINES,

Richard BYCZYNSKI,

Jean-Pierre VERHILLE,

Maquette :

Rafaël VERBIESE & Frog Graphics

SOMMAIRE

Edito	2
Mot d'excuse	2
Alcool au guidon	3
Anti-Vol	3
Affaire Le Corbusier	4
La Psycho de l'Automobiliste ..	5
La rubrique de J-Pierre. . . .	6 et 7
Assemblée Générale.	8
En bref	9
Rentrée fracassée	10
Agenda	11
Bulletin d'adhésion	11



**Association
Droit au Vélo**
23, rue Gosselet
59000 LILLE